



Moniteur d'atelier de 2^e classe

09

Objectifs

Permettre aux Moniteurs d'Atelier d'atteindre un bon équilibre entre les objectifs liés à la production et les objectifs liés à l'encadrement et à l'épanouissement du personnel handicapé en situation de travail protégé.

Public

La formation est ouverte aux Moniteurs d'Atelier en situation d'emploi, en qualité de salarié ou de stagiaire. L'entrée en formation est décidée par une commission d'admission suite à un entretien avec un professionnel.

Contenu

La formation s'effectue sur une année scolaire, sous forme de regroupements d'une semaine à l'institut et d'un stage pratique a minima à mi-temps entre le début et la fin de la formation.

QUATRE PÔLES :

Pôle 1 :

Connaissance de la personne :

- psychologie,
- psychopathologie,
- connaissance des handicaps et des inadaptations,
- psychomotricité.

Pôle 2 :

Connaissance des institutions :

- regroupements géographiques,
- droit,
- organisation sociale et médico-sociale.

Pôle 3 :

Expression, réflexion sur la pratique professionnelle :

- analyse de la pratique,
- Ecrire, Lire, s'Exprimer (ELE)
- travail écrit et débat sur les regroupements géographiques.

Pôle 4 :

Pédagogie des apprentissages, production, activité :

- droit,
- psychopédagogie,
- démarche d'apprentissage,
- gestion,
- sécurité dans les ateliers,
- ergonomie.

Le contenu détaillé de la formation peut être adressé sur simple demande à l'IFRAMES Le Campus

Diplôme

Certificat d'Aptitude à la Fonction de Moniteur d'Atelier de deuxième classe.

Durée

320 heures
en 9 sessions

Dates

29 septembre 2008
au 19 juin 2009
Diplôme :
le 25 juin 2009

Coût

3 450 euros

Lieu

IFRAMES
Le Campus